VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 93.915 — Cour Civile de District—Succession de Coligiro Coltraro et Epouse.—COTTAGE DOUBLE, 920-22 rue Julie, Ilet avenue Howard, les rues Baronne et Dryades à l'encan MARDI, le 22 novembre 1910.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Coligiro Coltraro et épouse dossier No 93,915, ledit ordre daté et signé du 19 octobre 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, le MARDI, 22 novembre 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain Ilet de terre avec les améliorations etc. qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Julie, Delord, Baronne et Dryades désigné par le numéro 68. Le lot 68 mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face à la rue Julie vingt-six pieds dans le fond sur une aile de quinze pieds de largeur et cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations portant les numéros municipaux 920 et 922 rue Julie.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, due une année après la date à sept pour cent par an d'intérêt, garantie par les clauses de lien de vendeur et hypothèque; que tous les frais de cette vente, incluant les frais de l'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, et certificats requis, etc., devant être à ses frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant informer le pétitionnaire dans l'affaire ci-dessus intitulée en moins de vingt jours de la date de l'adjudication si oui ou non il a l'intention d'accepter le titre, et en cas qu'il n'avise pas le pétitionnaire en ce temps, son dépôt sera confisqué. Au moment de l'adjudication l'acquéreur aura à déposer dix pour cent comptant avec l'encanteur comme argent de bonne foi sur le prix d'achat, (ledit dépôt devant être sans intérêt). L'acquéreur devant aussi assumer les taxes de 1910.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

20 oct—20 23 30—nov 6 13 20 22

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS.

No 2616 RUE CONSTANCE.

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Robert S. Fogan.

No 91,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau 339 rue Carondelet—MARDI le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 octobre 1910, de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, deux étages dans le fond. No 2616 rue Constance, resté de la banquette, contenant galeries, 7 chambres, etc., sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon ou dépendant, désigné par le lot No douze (lot 12) Ilet trente, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, sur un plan dressé par H. Mochhausen, architecte et voyer, daté du 27 mars 1846, déposé en l'étude de L. B. Kenny, ancien notaire en cette ville. Lequel dit lot mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent dix-sept pieds 2 pouces entre lignes parallèles mesure américaine.

Conditions—Comptant. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1910.

22 oct—22 30—nov 6 13 20 22

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le 7ième District.

Succession de Mme Edward Rau.

No 72,489—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 10 octobre 1910, par l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en la succession de Mme Edward Rau, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le 7me District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Berthe, Adams, Hillary et Trois (mesurant environ 41m), désigné par le No 22 dudit Ilet et mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 137 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire; 10 0/0 de dépôt sur adjudication.

Carl C. Fredrichs, avocat.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Placement

Le Carré d'Ilet de Valeur dans le Troisième District, Faisant Face à l'Avenue St-Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne.

Succession de François Lacroix.

No 9,804—Cour Civile de District, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne JEUDI le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté du 21 décembre 1906, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Lacroix, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Un certain Ilet de terre dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 1021, borné par l'avenue St-Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne mesurant 241 pieds 2 pouces 7 lignes de face à l'avenue St-Roch et aussi sur la rue Espagne, et 270 pieds 2 pouces sur les deux rues Galvez et Johnson. Ledit Ilet est subdivisé en 24 lots (1 à 24) d'après un devis de Edgar Pillé voyer, daté 23 août 1910. Sans doute cet Ilet est un des choix du Troisième District faisant face au Parc St-Roch et la Place Indépendance entière par plusieurs révoltées de choix et honorées, s'améliorant constamment et à proximité de marchés, écoles etc.

Conditions de vente—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles Schneidau, notaire; un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Wm Winne Wall, avocat.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Donnant l'enseigne des rues Valmont et Chestnut,

Dans l'Ilet borné par les rues (Camp et Léontine).

Portant le No municipal 1034 rue Valmont.

Robert Legier vs Albert L. Marshall

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,402 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 1er décembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cer ain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et appartenances y appartenant, ou de quelque façon dépendant, situé dans le Six ème District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal 250 borné par les rues Valmont, Chestnut, Camp et Léontine, ledit lot est désigné par la lettre A, et formant l'angle sud-est des rues Valmont et Chestnut, mesurant d'après mesure américaine, soixante-douze pieds de face sur la rue Valmont par une profondeur de cent-huit-cinq pieds entre lignes parallèles et face à la rue Chestnut, ledit lot formé par la portion de façade de ladite No 22, 14, 15, 16, 17, sur un plan dressé par Hobson et Thompson, voyers, daté le 18 mars 1849, et ledit plan A figurant sur un plan de Wm. de Armas, député voyer de ville, daté du 21 juillet 1893 annexé à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 20 juillet 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Walter L. Gibson, avocat pour le demandeur.

26 oct—26—nov 4 11 18 25 30—déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

O. Ciaccio vs G. J. Lockhart.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 44,074—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 8501 rue Cohn, dans le Septième District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'épiceries assorties et etc. Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — Wm McL. Fayssoux, avocat pour le demandeur.

30 oct—30—nov 5 10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Bertha C. Moch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 94,464.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte présenté par Paul Blum, Sr, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier.—Ed Rightor, avocat.

29 oct—29—nov 3 8

Succession de Charles Deloes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,211.—Division D.—Attendu que L. R. Hoover a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Charles Deloes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL Greffier.—Geo B. Smart, avocat.

29 oct—28—nov 1 6

Succession de Richard Mulvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 94,573 — Division B—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Mulvey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL Greffier.—J. C. Fridrichs, avocat.

26 oct—26,30—nov 4

Succession de Julia O. Mooney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,970—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte présenté par James J. Corcoran, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CORNELL Greffier. —M. D. Leahy, avocat.

23 oct—23 27—nov 3

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété abandonnée en vertu de la loi 32 de 1904,

Amendée par la loi 10 de 1910.

Par ordre du Bureau des Commissaires du Département de Police, je vendrai le JEUDI 10 novembre 1910, à 10 h. A. M., à la Maison de Patrouille de la Police bâtisse de la Cour Criminelle, rue Saratoga, près avenue Tulane un lot de propriétés abandonnées se composant de vêtements, montres, bijoux, bicyclettes, chaines, bouilloires en cuivre, harnais, conteaux, etc.

Conditions—Comptant. Pas de limite.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur,
Bureau No 338 rue Carondelet.

29 oct—29 30—nov 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

UE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6125-6127 rue Annonciation.

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation.

UE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—MARDI, le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de, conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais vs les mineurs Bessie Dase Noel Beauvais et als No 94,210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais, No 82,130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, signé le 28 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais, No 93,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet numéro Quinze du Faubourg Burtheville, borné par les rues Annonciation (autrefois Front), Webster et Laurel (autrefois Market) et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pillé, daté du 5 août 1910, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910, pour référence. Ledit lot commençant à un point cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Henry Clay, de là s'étendant vers la rue Webster, mesurant trente et un pieds, huit pouces et sept lignes de face à la rue Annonciation (autrefois) Preston, la même mesure en largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot, lettre A, est composé du tout du lot original, désigné sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth, pardevant Joseph D. Taylor, ancien notaire en cette ville, le 18 janvier 1894, par le numéro douze et d'une petite portion contiguë audit lot numéro douze du lot désigné sur ledit devis par le numéro trente dudit lot.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 6125-6127 rue Annonciation, contenant chacune 6 chambres et cuisine, hangar, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre vacant, avec tous les droits, voies, privilège, servitude et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la même district et lieu ci-dessus mentionnés, désigné sur ledit plan de Edgar Pillé, voyer, annexé à un inventaire fait par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910 par la lettre B. Ledit lot B est contigu au lot lettre A sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan vingt-sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B est composé de la plus grande partie du lot désigné sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé devant Joseph D. Taylor, le 18 juin 1894, par le No treize dudit lot.

Troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le No municipal 6117 rue Annonciation, situé dans le même district et lieu ci-dessus mentionné, désigné sur le plan ci-devant mentionné par Edgar Pillé, voyer annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910 pour référence par le numéro quatorze et aussi sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 18 juin 1894, lequel dit lot mesurant trente-deux pieds et trois lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent soixante pieds onze pouces entre lignes parallèles; ledit lot Numéro Quatorze est contigu au lot lettre B, ci-dessus décrit.

Les améliorations comprennent un cottage simple, connu comme No 6117 rue Annonciation, contenant 4 chambres hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer ci-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété vendues en l'année 1910, et devant déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les lettres devant être sollicitées et retenues par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Grinage, notaire.

G. G. Kiesenberger, avocat.

21 oct—21 23 30—nov 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT

ET ELEVE DE TERRE

No 915 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.—No 94,350.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 15 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé daté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Moethausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de front à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Ladite propriété qui a été acquise par ladite Mme Mary P. Greenleaf, par achat de la succession de Anna M. Martin, par acte pardevant John Bendernagle, ancien notaire, le 16 juillet 1897, enregistré en le Bureau des Transferts de cette paroisse en le livre 124, folio 869.

Les améliorations comprennent un cottage simple élevé de terre connu comme No 818 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, sous-bassement, galeries, vestibules, etc.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente assumer toutes les taxes pour l'année 1910 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. F. Brewer, notaire.

15 oct—15 16 23 30—nov 6 13 15

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powlless.

No 94,137 - Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 oct. 1910, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le faubourg Trémé de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Orléans, Ste-Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 13 dudit Ilet sur un plan de Cormany, le 18 septembre, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, lequel dit lot mesure d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, 86 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12 et 86 pieds 2 pouces sur une autre ligne le séparant du lot No 14.

Conditions—Comptant l'acte de vente pardevant Scott E. Boer, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD.
Encanteurs.

E. M. Robbert, avocat.

30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth D. Meyer, son épouse.

No 93,061—94 236 consolidée—Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur, Grande ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
3436 rue Constance, Cottage simple.
3418 rue Constance, Cottage simple.
1210-12 rue Marengo, Cottage double, (grand terrain).
219 21 rue Olivier (Ilget). Splendide Cottage double
3430-32 rue Constance, Cottage double.
3438-40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1106-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux étages.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lundi, le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 161, (autrefois 7) borne par les rues Constance, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 35 pieds, 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est désigné par la lettre C, sur un devis d'arpentage par Edgar Pillé, daté du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426-28 rue Constance et comprennent un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc. connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant située dans le même District et lieu et contigue à la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et comprenant la plus grande partie du lot 20 et d'une portion du lot 21 dudit Ilet, ladite portion de terre mesurant 34 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 3430-32 rue Constance et comprenant un cottage double avec 4 chambres, galerie, etc., de chaque côté, retiré de la banquette et il y a connexion d'eau et d'égout; loué $10.00 par mois par côté.

3. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant situé dans le même District et lieu que la propriété ci-dessus décrite et contigue, désigné par la lettre E, sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, laquelle est composée de la plus grande partie du lot 21 dudit Ilet; la dite portion de terre mesurant 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le No municipal 3438 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré du trotteur et contenant galerie, 6 chambres, hangar, connexion d'eau et d'égout, etc., loué $14 par mois.

4. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et lieu que la propriété ci-dessus décrite et contigue, désignée par la lettre F, sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, et est composée de la plus grande partie du lot 22 et d'une portion du lot 21 du dit Ilet. La dite portion de terre mesurant 34 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur et faisant à la rue Dimachaise et entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3424-40 rue Constance et comprenant un très bon cottage double retiré du trotteur et contenant de chaque côté, galerie sur le devant, 5 chambres, office, hangar connections d'eau et d'égout, etc., et loué $15 par mois chaque côté.

5. Une première, deuxième, troisième et quatrième propriété ci-dessus décrites étant la même qui ont été acquises par Henry Donnenfelser par achat le 3 janvier 1907 et enregistrée en la livre des transferts de la Paroisse de Jefferson, folio 642.

6. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et lieu que la propriété ci-dessus décrite, contigue, désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit Ilet; ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le cottage simple connu comme le No 3418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et loué $17 par mois.

5. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et lieu que la propriété ci-dessus décrite, contiguë désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant composée du tout du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit Ilet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant le No municipal 3444 rue Constance et comprenant une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, il y a grande galerie sur le devant et sur l'arrière, salon, vestibule, salle à manger, cuisine, office, escalier devant et dans le fond, escalier de vestibule, 3 grandes chambres à coucher, chambre à bain, galerie sur le devant et à l'arrière, bâtisses dans la cour, connexion d'eau et d'égout, etc. La cinquième et sixième propriété ci-dessus décrite a été acquise par Henry Dornenfelser, par achat le 2 juin 1874, enregistré livre des transferts 105 folio 200.

7. Deux certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Sixième District de la Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marengo, Miles, Perrier et Celeste, anciennement la rue Pinquemine, désignés comme lots Nos 13 et 14. Le lot 13 mesure 28 pieds six pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 14 mesure 28 pieds, 7 pouces de face à la rue Marengo, sur 120 pieds de profondeur, les deux entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 1210-12 rue Marengo et comprenant un cottage double ayant 5 chambres, galerie devant, retiré du trotteur, avec connexions d'eau et d'égout, etc., et se loue $12.50 par mois par côté. La huitième propriété ci-décrite a été acquise par Henry Dornenfelser, le 10 janvier 1882, Reg. C. O. B. H. Par. de Jeff. folio 645.

8. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Marengo, Cleomaf et Celeste (autrefois Pinquemine), désigné comme lot 2, et mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 1108-07 rue Marengo et comprenant un cottage double retiré de la rue, et contenant 3 chambres, chambre de hangar, hangar au fond du terrain, connexions d'eau et égout, etc., et se loue $9.00 par mois de chaque côté. Ladite propriété a été acquise par Henry Dornenfelser le 19 octobre 1881, Reg. C. O. B. 116, folio 40.

9. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilège y appartenant situées dans le Cinquième District de cette ville dans l'Ilet No 20 autrefois No 2, borné par les rues Olivier, Delaronde et Verret et l'avenue Pélican, anciennement la rue Peter, désignés par les Nos 30 et 31, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur, lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 13 et 14 dudit Ilet. Les améliorations portant les Nos municipaux 219-21 rue Olivier et comprenant un splendide cottage retiré du trotteur et contenant de chaque côté 5 chambres, galeries devant et sur le côté, chambre à bain d'un côté, égout et connexions d'eau, bon hangar dans la cour. Ladite propriété fut acquise par Donnenfelser le 28 octobre 1874, Reg. C. O. B. 103, folio 524.

10. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 26, borné par les rues Olivier, Delaronde, Verret et l'avenue Pélican, anciennement la rue Peter désignés par les Nos 28 et 29, qui mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 174 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et lesdits lots sont aussi désignés sur le plan officiel d'Alger comme lots 15 et 16 du dit Ilet.

Les améliorations de ladite propriété portant le No municipal 231 rue Olivier et comprenant une splendide résidence simple à deux étages, retirée de la rue, ayant galeries de devant et de côté à chaque étage et contenant hall salons doubles salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, escalier de vent et derrière, égout et connections d'eau, bâtiment extérieur, etc.

Laquelle dite propriété a été acquise par Henry Dornenfelser, le 20 janvier 1876, Reg. C. O. B. 108, folio 295.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance payable en un et deux ans, avec intérêt sept pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Robert E. O'Connor, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat en plus et au dessus du prix d'adjudication. L'acquéreur n'ayant droit au loyer que du jour où sera date l'acte de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

STROUBACK STERN & GUMBEL Ltd.,
Encanteurs.

Robert O Conner, avocat du demandeur.
McCleskey et Benedict, avocats du défendeur.

30 oct—30—nov—6 13 20 27—déc 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re D'Echanx & McEwen Lumber Co. Limited.

No 80,623—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, 8 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 24 octobre 1910, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Les comptes courants de l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.

27 oct—27 30—nov 6 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu, stock, installations, etc., d'une buvette, 2 Pool Tables.

Aussi des Cash Registers, etc.

Nicole Castroginovanni vs Edward J. Ryan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,897 — En vertu d'un ordre de vente en date du 19 octobre 1910 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 octobre 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le local, No 901 rue Montégut.

Le contenu et installations etc., de la buvette dans ledit local consistant en comptoir, et installations, Pool Tables cash registers, meubles vins, whiskies, liqueurs, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

28 oct—28—nov 4 11 18 25—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 914 rue Eléonore, entre Camp et Chestnut.

Security Building and Loan Association vs Mme W. A. Barre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 94,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les r